



MAIRIE DE
SAINTE VALIERE

Le Petit Floréal

NUMERO 69

MARS 2021

Mairie de Sainte-Valière

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00
mardi de 15 h 00 à 19 h 00
vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

Tél 04.68.46.13.63

mairie-sainte-valiere@orange.fr

Fax 04.68.45.62.14

www.mairie-sainte-valiere.fr

A petits pas, au fil des années, l'Intercommunalité se construit.

Après sa construction administrative (nous en faisons partie depuis le 1 er janvier 2011) avec les transferts de compétences essentielles comme l'eau, l'assainissement, l'enlèvement des ordures ménagères auxquelles se sont ajoutées le tri sélectif, les transports, le développement durable et le dernier en date le GEPU (Gestion des eaux pluviales urbaines) il faut lui donner un sens politique au sens noble du terme .

L'obligation de travailler ensemble a déjà fait naître un état d'esprit plus élargi chez certains des élus du territoire du Grand Narbonne. Cette adhésion sera longue mais elle germe, c'est déjà une avancée.

Dans l'objectif de créer du lien, le nouveau Président de l'agglomération et son premier vice-président ont décidé d'aller à la rencontre des Conseils municipaux des 37 communes. A travers le dialogue qui s'établit, chacun appréhende la mesure de ce que représente l'intercommunalité et les enjeux qui en dépendent d'un côté comme de l'autre.

C'est ainsi que le 10 mars, sous un soleil radieux, nous avons accueilli Didier Mouly et Guillaume Héras à qui nous avons présenté le village, les réalisations récentes et les projets que nous portons pour le mandat. Nous n'avons pas oublié les projets privés, autres atouts pour la commune de Ste-Valière.

De ces échanges, de cette visite, est né l'espoir que les années à venir voient la concrétisation de tout ce qui a été présenté.

Ne dit-on pas que « L'optimisme c'est voir la vie à travers un rayon de soleil » ?

Avec le Conseil Municipal

Viviane Durand



SOMMAIRE

p. 1
Edito

p. 2
Petit rapporteur
Annonces

p. 3 et 4
Grand Narbonne

p. 5, 6 et 7
Informations

p. 8 et 9
Culture

p. 10 et 11
Info débroussaillage

P. 12
Botanique

LE PETIT RAPPORTEUR

Conseil Municipal du 12 janvier 2021

- * Opposition du transfert de compétence du Plan Local d'Urbanisme Intercommunaux (PLUi) au Grand Narbonne Communauté d'Agglomération.
- * Projet d'intégration à la mission « Centres Anciens » mise en place par le Grand Narbonne afin de dynamiser les cœurs de village.
- * Approbation du rapport de la CLECT du Grand Narbonne relatif à l'évaluation du coût net des charges liées à la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) par le Grand Narbonne.

Conseil Municipal du 23 février 2021

- * Approbation du Pacte de Gouvernance établi par le Grand Narbonne.
- * Les dépôts que la collectivité effectue en déchèterie sont assujettis à la Redevance Spéciale son montant s'élève à 3 256.56 € pour l'année 2019.
- * En vue de la construction du hangar technique municipal, l'intervention d'un coordonnateur de sécurité de chantier est nécessaire. Le cabinet FERRANDO-MATEILLE a été retenu parmi les propositions reçues suite à un appel d'offre.
- * Signature de la convention pour l'organisation du spectacle LA TEMPORA qui se déroulera le jeudi 5 août 2021 sur notre village.
- * Elaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui a pour fonction d'assurer la protection et la mise en sécurité des personnes et des biens en cas d'évènements sensibles se produisant sur la commune.



ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES
2021

Rendez-vous les dimanches **13 et 20 juin 2021**
Pour élire vos Conseillers départementaux et régionaux.

Exceptionnellement à **Salle Espace Loisirs**
Afin de respecter au mieux les gestes barrières et
la distanciation sociale.

Etat civil...



Ils nous ont quittés

Monsieur MARTINACHE Patrick- le 16/02/2021

Madame COPOIS Arlette - le 16/03/2021



Elle est née

Anaëlle LECOQ-GIROLLET

Le 24/12/2020

Jean-Luc VIGUES—QUENOR est en congé maladie. Opéré du genou le 18 mars,
il suit une rééducation quotidienne.

Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Un outil au service de tous

Le Pôle Aménagement durable du Territoire réunit tous les services concernant l'Urbanisme, l'Habitat, la Transition énergétique, et les grands Projets. Pour faciliter l'information, un guichet unique de l'Habitat itinérant permet d'aller au plus près de la population des 37 communes.

Des animations de sensibilisation et de formation sont proposées par une animatrice Plan Climat. Une mission prioritaire pour la revitalisation des centres anciens a vu le jour pour les cœurs de village, avec de nombreux dispositifs d'accompagnement pour chacun d'entre nous et des interventions transversales qui vont de l'ingénierie à la mobilisation de partenaires pour les communes..

Le guichet unique itinérant a fait escale à Ouveillan le 12 février dernier, Sainte Valière fera partie de la programmation suivante.

*Maison des services au public du Grand Narbonne
8, avenue Maréchal Foch—11100 NARBONNE
04.68.65.41.68 - habitat@legrandnarbonne.com*



Mensualisation des factures d'eau : un paiement étalé sur 9 mois

Le déploiement de la mensualisation sur les 19 communes gérées en régie se fera par étapes et fera suite aux périodes de relève des compteurs d'eau.

Pour la commune de Ste-Valière, les abonnés recevront un courrier d'information et un formulaire d'adhésion au mois de septembre 2021.

Comment ça marche ? Les sommes prélevées mensuellement le 10 de chaque mois seront calculées sur la base d'un échancier de paiement étalé sur 9 mois et correspondant à 75% de la consommation annuelle de l'année précédente.

Si ma dernière facture d'eau était de 100 euros, je paierai 75 euros soit 8,33 euros tous les 10 du mois pendant 9 mois.

En fin de période, une facture du solde sera calculée à partir de la consommation réelle annuelle relevée a compteur, déduction faite des mensualités déjà versées.

Mon relevé compteur a été fait, ma facture s'élève finalement à 108 euros, je paierai 25 euros (le solde de la précédente facture + 8 euros de dépassement soit 33 euros

Contact : Régie des eaux du Grand Narbonne à Coursan

tél : 04 68 33 83 27

Le budget global du Grand Narbonne

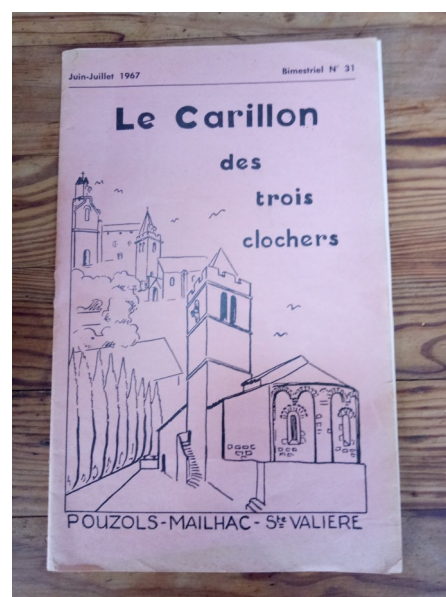
	Fonctionnement	Investissement	Reste à réaliser*	Total
Budget principal	93,4 Millions	23,4 Millions	2,8 Millions	119,7 M
Eau potable	8,6 M	6,3M	1 M	16 M
Assainissement collectif	10,6 M	11,5 M	1,4 M	23,6 M
Assainissement non collectif	231 711 euros	1030 euros		232 741 euros
Environnement	33,8 M	5,5 M	463 715,35	39,8 M
Transport	15,1 M	307 562 euros	1 000 euros	15,4 M
Zones économiques	2,4 M	11,7 M	1,3 M	15,6 M
Espace de liberté	3,4 M	128 683 euros	32 918 euros	3,5 M
Pompes funèbres	3 M	152 945 euros	14 837 euros	3,2 M
Pôle santé	1 M	10 M		11 M
Zone d'activité La Peyrelade	2,8 M	1,9 M		4,8 M
TOTAL	174,7 M	71,2 M	7,2 M	253,2 M

*Les restes à réaliser sont les investissements qui étaient prévus et financés l'année précédente et qui n'ont pas pu être réalisés.



L'association CAMINS recherche le numéro 1 de ce bulletin paroissial paru dans les années 1966 / 1967
Merci de contacter M. CAUQUIL au 06.33.49.07.73

Il sera fait une copie et de l'ensemble des 31 exemplaires
 Les 3 Mairies concernées en recevront un exemplaire.



Travaux sur le village



Un pont qui retrouve son sens

Les employés municipaux sont intervenus avec un grand savoir-faire sur le pont qui enjambe le ruisseau des Mazettes sur le chemin qui mène à la Croix de Béziat, après le cimetière.

Fort endommagé par le passage des engins agricoles de plus en plus larges et lourds, il a nécessité des travaux de consolidation qui ont permis à Jean-Luc et Jérôme de l'élargir au maximum.



Cet axe est à nouveau ouvert et offre ainsi plus d'aisance à la circulation.

Construction d'un hangar technique.

Des travaux de préparation du terrain ont été nécessaires avant l'implantation du hangar technique municipal.

D'abord c'est Jean Luc qui a déterré le réseau d'irrigation de la pelouse. En l'absence imprévue de Jérôme, Jean Paul Bru, adjoint délégué aux travaux, lui a prêté main forte et dans une moindre mesure Johnny Vergnes qui a abandonné son bureau quelques heures.

Le réseau d'arrosage est ré-installé à l'extérieur du périmètre du stade afin de pouvoir le ré-utiliser à l'issue de la construction.

Ensuite une étude de sol a été réalisée le 10 février dernier. Cette

étude confiée à la Société Hydro-Géotechnique est obligatoire avant toute construction. Elle comporte un relevé géomorphologique. Quatre sondages de reconnaissance de fondation ont été faits permettant de réaliser 6 essais au pénétromètre dynamique qui donneront les caractéristiques du sol : résistance à la pénétration, granulométrie, argilosité.



Le choix du constructeur n'est pas encore fait, il répondra à un appel d'offre en cours.

Le concours photo de fin d'année



Pour les fêtes de fin d'année la Municipalité, à travers la commission Culture animée par Cathie Cambriels, a lancé un concours photo dont le thème était « L'esprit de Noël ».

Une dizaine de lauréats ont envoyé leurs clichés et il a fallu choisir.

La tâche a été difficile pour le Maire Viviane Durand et son adjointe Cathie Cambriels.

Après discussions, Anne Marie Sanguinetti a obtenu

le premier prix et Jérôme Cathala le second. Ils se sont vus offrir un panier gourmand de produits locaux de l'Oulibo .

Les autres lauréats ont pu retirer un lot de consolation (une bouteille de vin de l'Enquant et un ballotin de chocolats)



La bibliothèque a abrité la collecte alimentaire pour les restos du cœur de Ginestas. Les bénévoles ont accueilli les donateurs sur deux permanences le 24 avec 38 kg déposés et le 27 février pour 13 kg. A

noter qu'il y a eu des produits d'hygiène féminine qui pèsent peu. Pierrette Astruc remercie la générosité des Saint Valiérais qui ont participé.



Action solidaire



Le CCAS de Sainte Valière s'associe une marque de sous-vêtements féminins pour récupérer et recycler des soutiens-gorge et brassières usagées.

L'enseigne de lingerie collecte en magasin les soutiens-gorge pour leur donner une seconde vie : ils bénéficieront soit à des femmes en difficulté, soit entreront dans un circuit de recyclage. Ce projet nommé "Petit geste, joli soutien" a été créé pour inciter et récompenser les clientes qui donneront des articles en boutique, en leur octroyant un taux de remise de 10% à valoir sur un soutien-gorge de sa collection en cours. Les

brassières de sport et les soutiens-gorge avec ou sans armatures émanant de toutes marques sont acceptés. Le CCAS offrira cette réduction à une association qui vient en aide aux femmes en difficultés. La collecte se fera au secrétariat de la mairie tous les matins, à la bibliothèque le mercredi de 16h à 17h30 et les samedis pairs de 11h à 12h soit le 20 mars et le 10 avril.



GINESTAS



Restos du Cœur Générosité encore et encore Malgré le contexte sanitaire et économique actuel, le centre Restos du Cœur de Ginestas a organisé une tombola pour compenser l'annulation du spectacle habituel de février. Les bénévoles ont encore donné de leur temps pour collecter des lots auprès des commerçants locaux qui ont été généreux, malgré la crise économique que nous traversons. Ils sont remerciés personnellement. Les bénévoles, encore ...se sont mobilisés pour vendre les tickets et le résultat est fort satisfaisant. **800 euros** ont été recueillis.

Un grand MERCI à toutes les personnes qui ont bravé la crise sanitaire et participé à la réussite de cette tombola.

Les familles accueillies ont procédé au tirage des numéros gagnants vendredi 19 février, et 70 lots ont été distribués

La générosité n'est pas un vain mot ! ! ! !

COLLECTE

Collecte de cycles le 14 avril 2021 de 10h à 12h à la SEL,



Une collecte de cycles en faveur de IDEAL, association d'insertion qui gère un atelier de réparations de deux-roues est proposée aux habitants de Ste -Valière. Une fois réparés les engins sont proposés à la vente.

Le vide grenier des jardins familiaux à la Salle Espace Loisirs en extérieur

La Présidente de l'association « Les Jardins familiaux des 13 vents » organise un vide grenier le lundi 5 avril 2021. Cette manifestation en extérieur devra se plier aux règles sanitaires en vigueur :

Masques obligatoires pour les exposants et les visiteurs
Gel hydro-alcoolique à chaque stand

Sens de circulation unique
Pas de restauration à la vente

L'inscription est obligatoire sur videgrenier.org

En cas de renforcement des mesures sanitaires, la municipalité se réserve le droit d'annuler



ANNONCE

La journée des droits des femmes



La mairie de Sainte Valière, avec une femme à sa tête et une parité homme/femme respectée depuis 2008 a à cœur de marquer la journée des droits des femmes.



Cette année, c'est un événement minimaliste qui permet d'honorer la cause des femmes et de marquer cette journée. En effet, deux portraits de femmes occitanes sont exposés sur la place devant la mairie, sur le panneau d'informations près de l'église et sur la porte de la biblio-

thèque.

Le maire, Viviane Durand, a choisi Madeleine

Brès. Première femme française à obtenir son diplôme de médecine. Elle est née dans le Gard en 1842, elle a passé son BAC en 1869 avec l'autorisation de son mari et a soutenu sa thèse de doctorat en 1879 sur le thème « De la mamelle et de l'allaitement » . Elle

était mère de 3 enfants. Elle a consacré toute sa carrière à la puériculture et à l'étude de l'hygiène. Madeleine Brès mourra aveugle en 1921 et dans l'oubli total.

Madeleine
Brès
(1842-1921)



féminisme français. Elle est l'auteure de « La Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne » texte juridique français, exigeant la pleine assimilation légale, politique et sociale des femmes, rédigé le 5 septembre 1791.

Cathie Cambriels a préféré Olympe de Gouges. Elle est née le 7 mai 1748 à Montauban et morte guillotinée le 3 novembre 1793 à Paris. Femme de lettres française, devenue femme politique, elle est considérée comme une des pionnières du

Bibliothèque municipale

Mercredi 3 février, les bénévoles de la bibliothèque ont choisi une animation proposée par la BDA aux petites bibliothèques dans le cadre du dispositif « Quoi de neuf ? »

C'est un programme d'interventions à la carte, une sorte de vivier culturel audois composé d'auteurs, de conteurs, d'illustrateurs et d'associations pouvant animer un atelier d'écriture, de dessin, de théâtre, de jeux, une séance d'éveil musical, une rencontre littéraire ou scientifique ou encore une balade contée.

Son objectif ? faire des bibliothèques des lieux de vie et de rencontre, permettre aux lecteurs de découvrir toute la richesse et la qualité de la culture audoise.

Faire intervenir ces professionnels c'est contribuer à maintenir la diversité artistique dans notre département et lui donner de la visibilité.

A Sainte-Valière, l'animation aura lieu le 25 juin à 20 h30 dans ou à l'extérieur de la bibliothèque. Elle s'intitule « Nom d'une Moustache »

Cinq colonnes à la une

L'archéologue Véronique Canut réside à Sainte-Valière depuis 2 ans et s'est intéressée à son histoire.

Elle a pu constater dans les archives de la DRAC qu'un site était répertorié : la villa antique des *Joncasses* est enregistrée à l'inventaire archéologique régional.

En septembre 1962, 5 pierres sculptées, en grès local, étaient découvertes correspondant à des bases d'une colonnade agrémentant un bâtiment gallo-romain.

Les nombreux fragments de dolium (cuve de fermentation à vin en terre cuite) collectés sur le site permettent d'affirmer qu'il s'agit de l'un des premiers domaines viticoles de la commune, vieux de 2000 ans.

Les bases laissées à l'abandon jusqu'à aujourd'hui ne sont plus que deux. Elles ont été placées à l'entrée du village, route de Bize. Un panneau explicatif viendra compléter leur mise en valeur.

Parallèlement, deux actions seront menées encadrées par l'archéologue Véronique Canut et le géoptère archéologue Sylvain Durand en partenariat avec l'association *Camins*

L'une en direction des scolaires sur le chemin historique *Camin Romieu*, branche mineroise du Chemin de Compostelle, à la sortie de Ste-Valière ; il s'agira d'un sondage archéologique qui devrait permettre de recueillir des informations sur les différents états du chemin depuis le Moyen Age et peut-être également de l'Antiquité.

L'autre se fera sur le site des *Joncasses* dans le courant de l'année. A cette occasion, l'association *Camins* fera appel à de bonnes volontés pour constituer une équipe de prospecteurs le temps d'une journée dans un week-end.

AVEC LES ECOLES

Une tranchée et une zone de fouille le long du Camin Romieu ont été réalisées entre Pouzols et Sainte Valière par un groupe archéologique local passionné. Les écoles de Sainte Valière seront associées, via un projet pédagogique, à la poursuite de ces recherches

et sensibilisées à la richesse historique de notre canton, déjà mise en exergue par l'extraction de base de colonnes antiques romaines. Cette intervention devrait faire l'objet d'une petite vidéo sans doute courant mai.

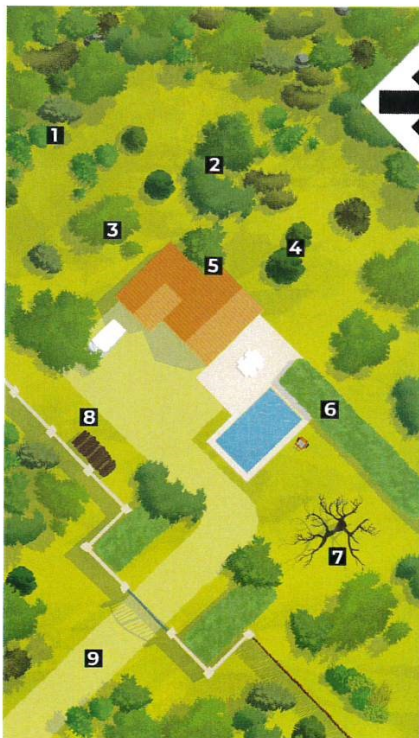
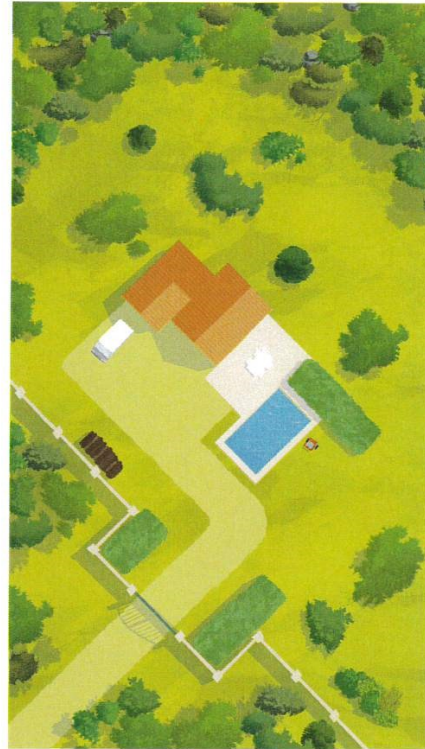


Musique en Monuments est de retour avec une version 100% en ligne ! Venez savourer la visite guidée dans les appartements du Palais-Musée des Archevêques de Narbonne pour terminer en douceur sur un concert-conférence exceptionnel du Trio Mare Nostrum Musicae.

Rendez-vous sur <https://youtu.be/K2b9VBA5q-U>

Débroussailliez pour votre sécurité

Des arrêtés préfectoraux déclinent dans chaque département, l'obligation légale de débroussaillage (OLD).



Appliquez 9 mesures essentielles!

1. Traiter la surface à débroussailler sur une distance de 50m autour des constructions de la propriété.
2. Mettre à distance les houppiers (ou branches) des arbres pour casser la continuité du combustible.
3. Elaguer les arbres conservés.
4. Couper les arbustes disposés sous les arbres
5. Couper les végétaux ou les branches trop proches des façades des constructions.
6. Diminuer l'importance des haies en volume et en linéaire.
7. Couper les arbres et arbustes morts ainsi que les branches sèches.
8. Eloigner les réserves de bois des constructions.
9. Eliminer les produits du débroussaillage (broyage ou apport en déchetterie).

Le Débroussaillage : une nécessité et une obligation légale.



Notre Département est particulièrement exposé au risque incendie et ce sur l'intégralité de son territoire.

La situation dans l'Aude connaît de ce point de vue une évolution défavorable depuis plusieurs années.

La sécheresse accrue de la végétation et de l'atmosphère, accompagnée d'une faible teneur en eau des sols et l'augmentation des espaces naturels combustibles, liée en partie à la déprise agricole et l'extension de l'urbanisation, constituent des facteurs aggravants.

Les zones de contact entre agglomérations et espaces naturels se sont aussi multipliées et avec elles le nombre de points sensibles menacés lors des incendies.

Les actions de prévention, notamment en amont de la saison estivale, jouent un rôle crucial dans la stratégie de lutte contre les incendies de forêt. Dans ce cadre le débroussaillage constitue l'action la plus efficace pour faire diminuer le niveau de risque.

A contrario la continuité du couvert végétal favorise la propagation du feu.

Le débroussaillage réduit ce risque, facilite l'intervention des services de secours et contribue à assurer la protection des personnes et des biens.

LE COM DU BOTANISTE EN MINERVOIS

Le coquelicot (appelé également pavot des champs) appartient à la famille des **Papavéracées** ou « pavots ».



Compagnon des moissons, il serait arrivé depuis le Moyen-Orient dans nos contrées par le commerce descéréales.

Le coquelicot est une plante annuelle velue, à suc laiteux, dont l'apparence frêle emplit les champs (peu traités) et les bords des chemins de mai à septembre. Quatre grands pétales veloutés ornent des étamines noir bleuté. En son centre trône la capsule (le fruit), d'où s'échappent de nombreuses graines, prêtes à coloniser de nouvelles aires !

Le coquelicot est connu depuis toujours pour procurer un sommeil serein.. Il était très utilisé jadis pour procurer un sommeil réparateur, au point d'être appelé « l'opium inoffensif du peuple ».

Le coquelicot symbolise « l'ardeur fragile » et signifie « Aimons-nous au plus tôt ».

Son nom nous viendrait de l'ancien français, « coquerico » qui désignait le coq par son cri. On a ensuite fait le parallèle entre la crête du coq et l'aspect rouge et légèrement tombant de cette fleur !

En cuisine : vous pouvez tout d'abord rehausser vos salades avec quelques jeunes pétales de coquelicot, les pétales peuvent servir aussi à fabriquer un sirop aux propriétés expectorantes et antitussives et en infusion, les pétales aideront à passer une nuit calme et réparatrice.

En cosmétique : plus concentrée et appliquée tiède sur la peau, cette infusion permettra également de lutter contre les rides et d'apaiser les paupières gonflées.



Être heureux ce n'est pas tout avoir,
c'est n'avoir besoin de rien d'autre.

